

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-463/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1973 et promotion au titre de l'année 1973, du personnel des cadres territoriaux.

n° 74-463/SG/FP

Ministère MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	Date de publication 11 mars 1974
Numéro JO n° 6 du 25/03/1974	Date du numéro 25 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1973, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires du corps territorial des services de l'Agriculture et de l'Elevage dont les noms suivent : A) Cadre des moniteurs d'agriculture. Pour moniteur d'agriculture de 2e classe, 1er échelon : Houmed Idriss Mohamed, pour compter du 1er janvier 1973 (Agriculture). B) Cadre des infirmiers-vétérinaires. Pour infirmiers-vétérinaires de 2° classe, 1er échelon : Abdourahman Youssouf Gouled, pour compter du 1° janvier 1973 (Elevage). Abdi Houssein Aboubaker, pour compter du 1° mai 1973 (Elevage). Said Omar Saleh, pour compter du 1° mai 1973 (Elevage Cercle de Dikhil). Art. 2.— Sont promus, pour compter des dates et selon les modalités ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux .du corps des services de l'Agriculture et de l'Elevasge dont les noms suivent : A) CADRE DES MONITEURS D'AGRICULTURE Houmed Rise Mohamed..... 1/1/73 Agriculture B) CADRE DES INFIRMIERS-VETERINAIRES Abdourahman Youssouf Gouled.....3e cl, 3° éch. 2° cl., 1° éch. 1/1/73 Elevage Abdi Houssein Aboubaker..... 3e cl, 3° éch. 2ch,- 1° » -éch 1/1/73 Elevage Said Omar Saleh..... 3e cl, 3° éch. 2ch,- 1° » -éch 1/1/73 Cercle Dikhil